

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	23 (1915)
Heft:	1
Artikel:	Activité de la Croix-Rouge suisse pendant les cinq derniers mois de l'année 1914
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-548880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
Activité de la Croix-Rouge suisse pendant les cinq derniers mois de l'année 1914	1
Les accusations portées contre la Croix-Rouge sont-elles justifiées?	4
Agence des prisonniers de guerre et Comité international de la Croix-Rouge	6
Nouvelles de l'activité des sociétés: Gardes-malades, section de Neuchâtel, rapport annuel sur l'exercice 1913-1914; Candidates	8
Collecte de dons en argent et en nature en faveur de la Croix-Rouge (suite)	10

Activité de la Croix-Rouge suisse pendant les cinq derniers mois de l'année 1914

Les gens qui ne connaissent pas bien les divers rouages de notre Croix-Rouge nationale ignorent sans doute que depuis nombre d'années notre Société de secours aux blessés militaires a pris une orientation qui diffère sensiblement de celle qui avait été imprimée au début à toutes les sociétés de la Croix-Rouge.

Alors que pendant la seconde moitié du siècle dernier, les Croix-Rouges des divers pays s'étaient donné pour tâche spéciale le soulagement des blessés et malades d'une armée en campagne, diverses œuvres de paix, divers buts qui n'ont rien de commun avec la guerre ont rendu utiles — depuis quelque 20 ans — bien des sociétés de secours qui — sans cette nouvelle orientation — n'eussent rien eu à faire.

D'excellentes écoles de gardes-malades ont été fondées.

Les sociétés de samaritains, dont les membres doivent porter les premiers se-

cours aux blessés de toute sorte et aux personnes atteintes d'indispositions subites, ont été — de diverses manières — soutenues par les sections de la Croix-Rouge. De tous côtés des voitures pour malades ont été acquises pour le transport de blessés et de malades civils dans les hôpitaux et les cliniques; des brancards et des voiturettes-civière ont complété les services rendus par les transports hippomobiles ou automobiles. Des dispensaires fournissant des objets nécessaires aux malades indigents ont été organisés; des baraqués-hôpital ont été achetées. Plusieurs sections ont vigoureusement coopéré à la lutte contre la tuberculose, spécialement dans le canton de Berne.

Mais ce sont là des œuvres de paix auxquelles les promoteurs de la Croix-Rouge n'ont certainement pas songé au milieu du siècle dernier, alors que le livre de Henri Dunant, *Un Souvenir de Solferino*, avait provoqué la Conférence de

Genève. Au point de vue *international* la Croix-Rouge ne s'occupe encore aujourd'hui *que des militaires*, mais les sociétés nationales ont trouvé bien d'autres champs d'activité.

En effet, nous les voyons intervenir dans les accidents les plus divers, tels que les incendies conséquentes, les inondations, la lutte contre les épidémies, les ravages causés par les tremblements de terre. D'autre part, les sections, disséminées sur toute la surface du globe — dans les pays civilisés tout au moins — interviennent lors d'accidents locaux de moindre importance, et rendent ainsi, au point de vue des premiers secours et de l'assistance, des services qui sont appréciés de tous côtés.

Il en est de même en Suisse, et la prospérité de notre Croix-Rouge est due à la popularité qu'elle s'est acquise en s'occupant de tant d'œuvres qu'on pourrait appeler « para-croix-rouges » ou « en marge » de l'activité de guerre de nos sociétés de secours.

* * *

Depuis le début des hostilités qui mettent à feu et à sang la plus grande partie de l'Europe, notre Croix-Rouge a vu cette activité pacifique remplacée par une activité de guerre,... ou, à tout le moins, par une activité de mobilisation.

Dès que notre armée s'est portée aux frontières, dès que la Suisse a mobilisé ses troupes, la Direction de la Croix-Rouge a été remplacée par le Médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, et le Secrétariat général, dont le siège est à Berne, a passé sous les ordres de ce médecin en chef et en a formé le Bureau.

C'est M. le colonel Bohny qui — de ce fait — a pris la direction de notre Croix-Rouge nationale et de tous ses rouages.

Ce fut une lourde tâche — surtout au début. Dès l'abord, la *collecte générale*

fut organisée, collecte d'argent et collecte de dons. Tandis que la Caisse de chèques postaux encaissait le premier, il fallut magasiner et trier les seconds. Innombrables sont les objets que la charité de nos concitoyens a adressés à la Croix-Rouge, et quant aux sommes encaissées, elles ont dépassé 900,000 fr. dès le mois de décembre.

Au cinquième jour de la mobilisation, les 12 Colonnes de la Croix-Rouge étaient sur pied, attribuées chacune soit à un lazaret de campagne, soit à des hôpitaux. Si l'on songe au nombre de voitures, de chevaux, de harnachements que comporte la mobilisation d'une de ces colonnes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de marcher avec le Service de santé, on se rendra compte du tour de force qu'il a fallu pour mettre ces colonnes au service des unités dès le 5^e jour!

Bientôt, en septembre déjà, la température devint telle en Suisse (à la montagne spécialement où beaucoup de nos troupes étaient cantonnées) qu'il fut nécessaire de s'occuper des sous-vêtements d'un grand nombre de soldats qui en manquaient. C'est la Croix-Rouge qui a assumé la responsabilité de fournir à tous les soldats nécessiteux: des mitaines, des chandails, des camisoles, des bas, des chaussettes, des passe-montagne, des chemises de flanelle et des caleçons chauds. Elle fit donc l'acquisition de laine et d'étoffe, elle répartit cette matière première dans tout le territoire, remettant la confection des sous-vêtements aux sections.

Afin de donner quelque gain à tant de femmes sans travail, on convint de remettre l'ouvrage à la population indigente, et les sommes nécessaires aux salaires furent encore données par la Croix-Rouge. Parfois — et pour augmenter un peu ces salaires — les sections ont ajouté quelque argent à celui que fournissait la Croix-Rouge suisse.

A la suite d'une circulaire de l'Etat-major général à tous les commandants d'unités de troupes, les demandes de sous-vêtements affluèrent bientôt à Berne, au Bureau de la Croix-Rouge, de sorte qu'un grand travail d'expédition se fit dès le début d'octobre.

Une table arrêtée à fin novembre, prouve par des chiffres quelle extension prit ce service de ravitaillement de nos

troupes. Nous laissons parler les chiffres qui prouvent qu'en deux mois la Croix-Rouge a fourni *plus de 174,000* pièces de vêtements à l'armée.

Le tableau ne comprend que ce qui a été fourni aux troupes suivantes :

Bataillons d'infanterie d'élite. Batteries de campagne. Bataillons de sapeurs 1-6. Groupes sanitaires 1-6. Groupes d'administration 1-6. Dépôts de troupes 1-6 :

	Chemises	Chaussettes	Caleçons	Camisoles	Mouchoirs	Essuie-mains	Mitaines	Ceintures de laine
1 ^{re} division	5,502	7,093	3,197	1,159	903	628	2,772	282
2 ^e division	4,319	6,349	1,892	1,200	1,420	556	2,115	186
3 ^e division	5,240	6,544	3,859	1,795	1,231	223	2,850	668
4 ^e division	3,753	6,604	3,559	1,888	495	215	1,827	63
5 ^e division	5,684	7,348	4,378	1,969	1,431	612	1,291	218
6 ^e division	4,186	6,029	3,322	450	393	129	3,092	673
Total	28,684	39,967	20,207	8,461	5,873	2,363	13,947	2,090
Moyenne par div.	4,780	6,661	3,368	1,410	979	394	2,325	348

Aux autres unités (brigades de montagnes, etc.) ont été fourni:

	Chemises	Chaussettes	Caleçons	Camisoles	Mouchoirs	Essuie-mains	Mitaines	Ceintures de laine
	10,135	16,521	7,326	8,060	3,789	2,544	4,231	—
soit au total	37,819	56,488	27,533	16,521	9,662	4,907	18,178	2,090

Dès le début de la mobilisation, c'est aussi le Bureau du médecin en chef de la Croix-Rouge qui eut à s'occuper des détachements d'infirmières dont quelques-uns furent mobilisés, tandis que les autres sont «de piquet», et des quelques milliers de demandes de personnel auxiliaire qui s'inscrivit sur les listes *ad hoc*, en qualité de samaritaines, samaritains, gardes, cuisinières, aides de toute nature et de toutes qualités. D'autre part, quelques centaines de lits et leur literie furent aménagés et dirigés sur des hôpitaux militaires qui en manquaient.

De leur côté, les colonnes de la Croix-Rouge reçurent l'ordre d'improviser non seulement du matériel de transport (des brancards, des chars à blessés de fortune, etc.), mais de confectionner des lits en grand nombre. Aujourd'hui encore ces lits

sont employés dans les dépôts de malades de nos divisions d'armée.

Il est prévu que ce matériel sera remis — après la démobilisation de l'armée — aux colonnes de la Croix-Rouge, où il constituera un stock d'objets de premier secours fort utile.

A côté des manœuvres et des exercices nombreux que les colonnes ont été appelées à faire, plusieurs d'entre elles ont coopéré à la transformation de wagons de chemins de fer en wagons à blessés, et à organiser ainsi des trains sanitaires. Une des colonnes enfin a collaboré à l'organisation d'un hôpital territorial destiné à 10,000 malades et blessés dans le canton de Glaris.

Les exercices de transports ont démontré que l'évacuation des malades par chars laissait à désirer au point de vue

du confort et de la rapidité de l'évacuation, aussi le médecin-chef de la Croix-Rouge prit-il l'initiative d'un cours de transports automobiles. Un certain nombre de camions et de voitures automobiles furent mis à la disposition de la Croix-Rouge, et des exercices nombreux et concluants eurent lieu entre les villes de la frontière et Soleure. Les autos et les camions furent transformés par des techniciens, et un modèle de gabari supportant quatre brancards par voiture fut adopté. Quelques officiers supérieurs du service de santé ainsi que les membres de la Direction de la Croix-Rouge furent conviés à assister aux essais. Malgré les mauvais chemins d'un mois de décembre pluvieux, malgré des différences d'altitude notables et alors que les autos devaient circuler dans la neige, l'expérience a parfaitement réussi, de sorte qu'il est probable que certaines formations du service de santé seront dorénavant dotées de voitures automobiles.

* * *

Nous avons tenu à mettre nos lecteurs au courant de l'activité principale de la Croix-Rouge depuis que notre armée est sous les drapeaux. Il ne nous est pas possible d'entrer dans les détails multiples d'une organisation qui a déjà rendu d'immenses services à nos troupes et qui, peut-être, devra en rendre davantage encore.

Au Bureau du médecin de la Croix-Rouge, le travail continue. Les répartitions de matériel sont de tous les jours. En hiver, à la montagne surtout, les besoins sont grands, et la Croix-Rouge y suffit pour sa part.

L'uniforme porté par les membres des Colonnes auxiliaires a donné lieu à des critiques. Un modèle nouveau en drap gris-vert a été établi. Il a été très apprécié par ceux qui l'ont porté et par ceux qui l'ont vu. La casquette, du même drap que l'uniforme, est à visière plate, horizontale (dans le genre des visières des casquettes d'officiers), la vareuse-tunique est assez longue, à un seul rang de boutons de métal oxydé; le col est rabattu, les passepoils bleus. Le pantalon à la hussarde est serré sur le cou du pied au moyen de boutonnieres à la partie inférieure. Très seyant, sans type spécial, l'uniforme ainsi modifié sera certainement apprécié par tous ceux qui auront à le porter.

Il est bien probable que la collecte dépassera le million, car la troisième loterie de l'Exposition nationale se fera en partie au bénéfice de la Croix-Rouge, et l'on peut espérer que la part qui reviendra de ce fait à notre société sera de quelque 75,000 fr. Peut-être alors la Direction pourra-t-elle rendre aux sections les parts que celles-ci ont versé au Central au début des hostilités.

D^r M^l.



Les accusations portées contre la Croix-Rouge sont-elles justifiées ?

Le médecin en chef de la Croix-Rouge, colonel Bohny, nous écrit:

La Croix-Rouge suisse est depuis long-temps attaquée d'une manière virulente. On lui reproche entre autres choses de conserver par devers elle les divers objets

qui lui sont envoyés sans rien faire parvenir aux troupes, on l'accuse même de délivrer parfois ces objets contre paiement.

Comme, tout récemment, on a pu lire dans la presse des attaques de ce genre, émanant d'officiers, je me vois obligé de